



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 16 mai 2006

Communiqué de presse

LE GROUPE CREDIT AGRICOLE REMPORTE LE 1ER CONTRAT DE PARTENARIAT IMMOBILIER LANCE PAR LE CONSEIL GENERAL DU LOIRET.

Le Conseil Général du Loiret a confié en date du 15 mai à Auxifip (Groupe Crédit Agricole Leasing), associée à Socogim et à Sogéa Nord Ouest (Groupe Sogéa Construction), le financement, la réalisation, sous sa maîtrise d'ouvrage, et la maintenance d'un nouveau Collège, situé à Villemandeur, prévu pour l'accueil de 550 élèves dont 40 internes.

C'est la première fois en France qu'un établissement public local d'enseignement est financé, construit ou exploité dans le cadre de l'ordonnance du 17 juin 2004 relative au Contrat de Partenariat.

Le groupe Crédit Agricole est également représenté par la Caisse Régionale Centre-Loire qui co-finance l'opération et CAMCA Courtage qui assure l'ensemble immobilier.

Cette opération, d'un montant total de 13 millions d'euros, doit permettre la livraison du Collège à la rentrée scolaire 2007/2008. Dès lors, Auxifip et Sogéa Nord Ouest assureront les prestations d'entretien, de maintenance et d'exploitation de l'établissement ainsi que diverses prestations de services dont le gardiennage, le nettoyage des locaux, la gestion des déchets, l'entretien des espaces et la gestion des fluides.

Le Collège sera mis à la disposition du Conseil Général pendant une période de 10 ans à l'issue de laquelle il reviendra dans son patrimoine.